



LE MONDE RURAL ET LES MUTATIONS AGRICOLES

Introduction

Le monde rural ouest-africain a longtemps été perçu comme immuable. Il est pourtant au cœur de mutations puissantes. La plus importante de ces mutations a trait à la démographie et au peuplement. La région deviendra sans doute majoritairement urbaine d'ici 2020. En 2005, selon les chiffres des Nations Unies, la population urbaine est de 120 millions, soit 43 % du total. Toutefois, la population rurale continue d'augmenter ; elle a plus que doublé entre 1960 et 2005, passant de 70 à 155 millions d'habitants. Elle devrait atteindre près de 180 millions de personnes en 2020¹ (cf. carte 1 et graphique 1).

Définie comme l'ensemble des personnes vivant de l'agriculture, de la chasse, de la pêche ou de la foresterie (en incluant toutes les personnes exerçant une activité agricole ainsi que les inactifs à leur charge), la population agricole de l'Afrique de l'Ouest est quant à elle passée de 80 % de la population totale en 1961 à moins de 50 % en 2005. Le monde rural n'est plus exclusivement agricole et le monde urbain est encore en partie occupé par l'agriculture périurbaine et l'élevage.

I. Vivre en milieu rural au tournant du XXI^{ème} siècle

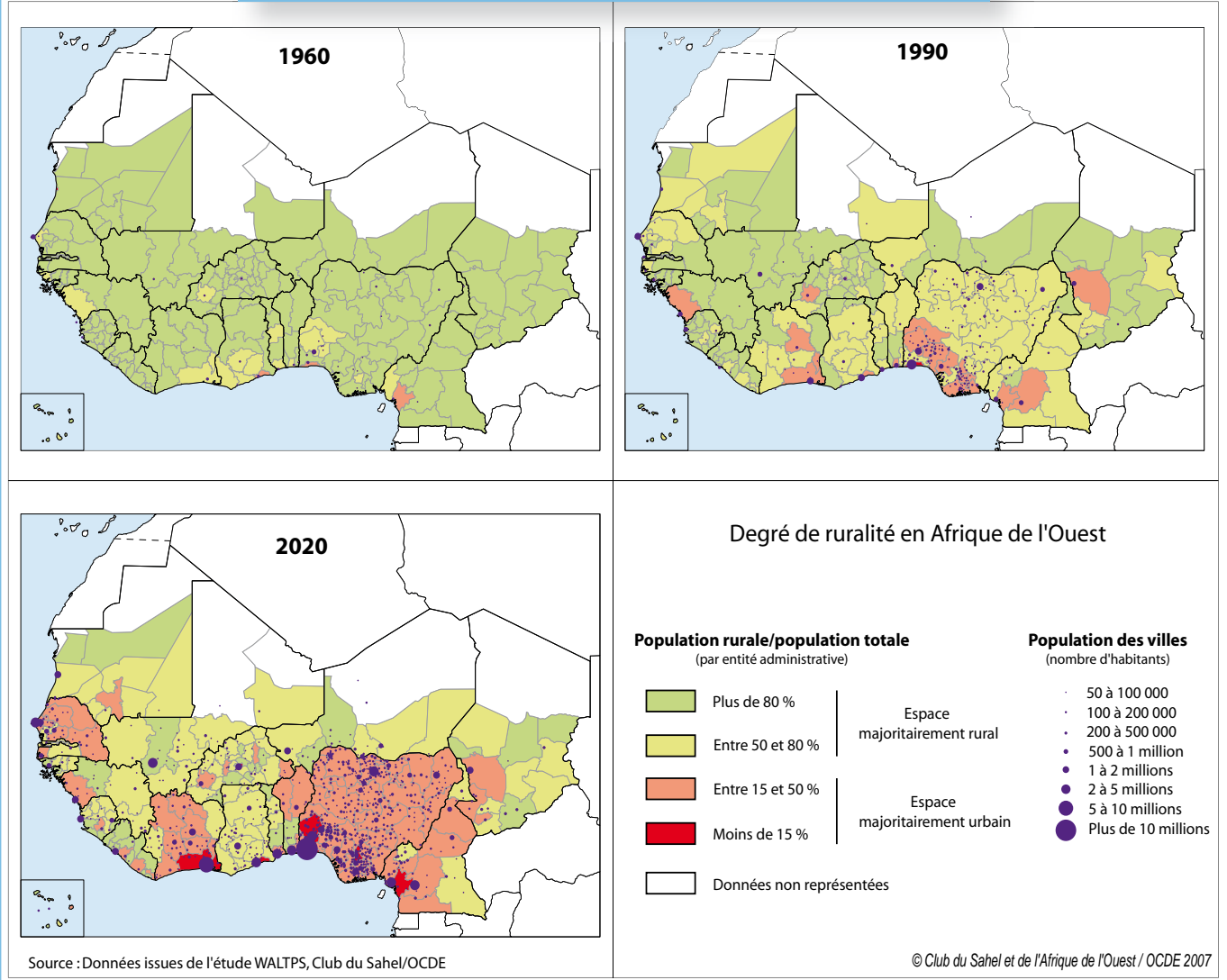
Vivre en milieu rural ouest-africain au tournant du XXI^{ème} siècle, ce n'est plus nécessairement vivre des activités primaires. Ce n'est pas non plus vivre à l'écart du reste de la société, plus particulièrement des villes. Villes et campagnes sont étroitement liées, même si des écarts demeurent en termes de conditions de vie.

L'atlas de l'intégration régionale est une initiative de la CEDEAO et du CSAO / OCDE, financée par les coopérations française, suisse et luxembourgeoise. Classés en quatre séries (population, espaces, économie, environnement), les chapitres de l'atlas sont produits graduellement en 2006/2007 et mis en ligne sur le site www.atlas-ouestafrique.org.

1. Voir les chapitres de l'Atlas « La démographie » et « Le monde urbain » - à paraître en 2007.

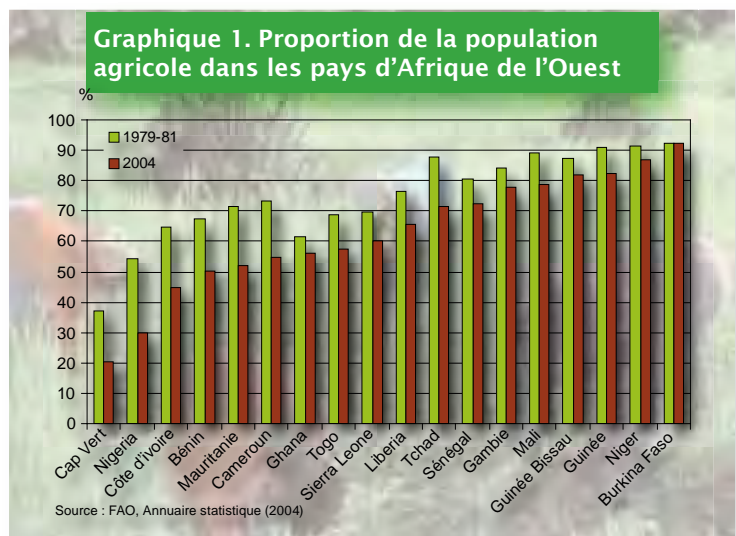


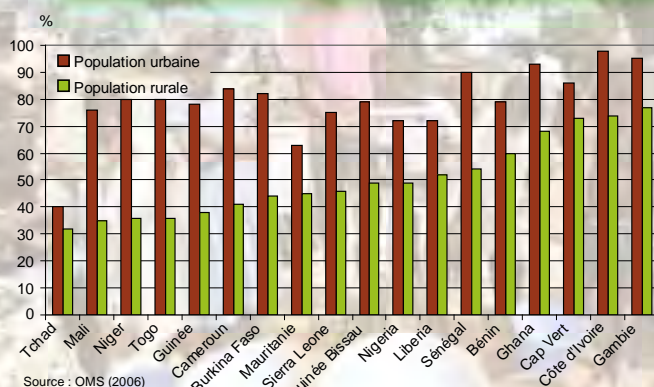
Carte 1. Degré de ruralité en Afrique de l'Ouest 1960 - 2020



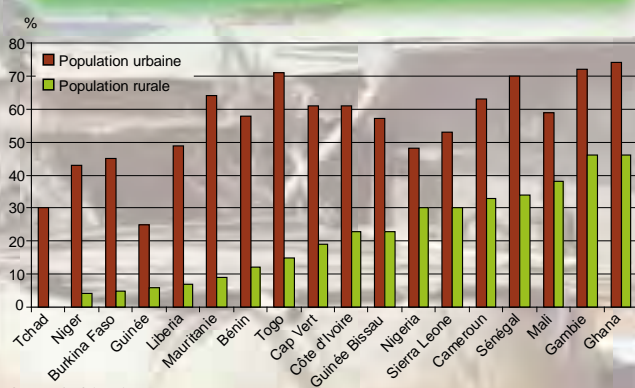
Sous toutes les latitudes et de tout temps, l'accès aux services de santé et d'éducation est plus difficile en milieu rural qu'en milieu urbain.

L'Afrique de l'Ouest n'échappe pas à cette règle. Si en ville 85 % de la population a aujourd'hui accès à l'eau potable et 58 % à des installations sanitaires améliorées, dans les campagnes ces valeurs ne sont que de respectivement 45 % et 28 % (cf. graphiques 2 et 3). Le SIDA n'est plus une maladie de citadins. Plus de la moitié des personnes atteintes par le virus vivent en milieu rural où son incidence tend à augmenter plus rapidement que dans les villes. Les disparités rural - urbain sont tout aussi importantes dans le domaine de l'éducation mais aussi dans celui de l'accès au marché, à l'information, à la culture, à l'innovation ; autant d'éléments qui, mis bout à bout, expliquent pourquoi le niveau de pauvreté est plus important en milieu rural (cf. tableau 1).



Graphique 2. Proportion de la population rurale et urbaine ayant accès à l'eau potable (2002)


Source : OMS (2006)

Graphique 3. Proportion de la population urbaine et rurale ayant accès à des installations améliorées d'assainissement (2002)


Source : OMS (2006)

Tableau 1. Taux de pauvreté rurale et urbaine (en pourcentage de la population totale)

Pays	Année(s) de l'enquête	Rural	Urbain	National
Bénin	1999	33	23	29
Burkina Faso	1998	51	16	45
Cameroun	2001	50	22	40
Côte d'Ivoire	-	70	30	33
Gambie	1998	61	48	58
Ghana	1998-99	50	19	39
Guinée	-	52	51	52
Guinée-Bissau	-	65	29	54
Mali	1998	76	30	64
Mauritanie	2000	61	25	46
Niger	1998	68	30	48
Nigeria	1992-93	36	30	34
Sénégal	1992	40	24	33
Sierra Leone	2003-04	79	56	70
Tchad	1995-96	67	63	64
Togo	1997-89	n.d	n.d	32

Sources : Banque Mondiale, Indicateurs du développement, 2005 ; FIDA, COSOP

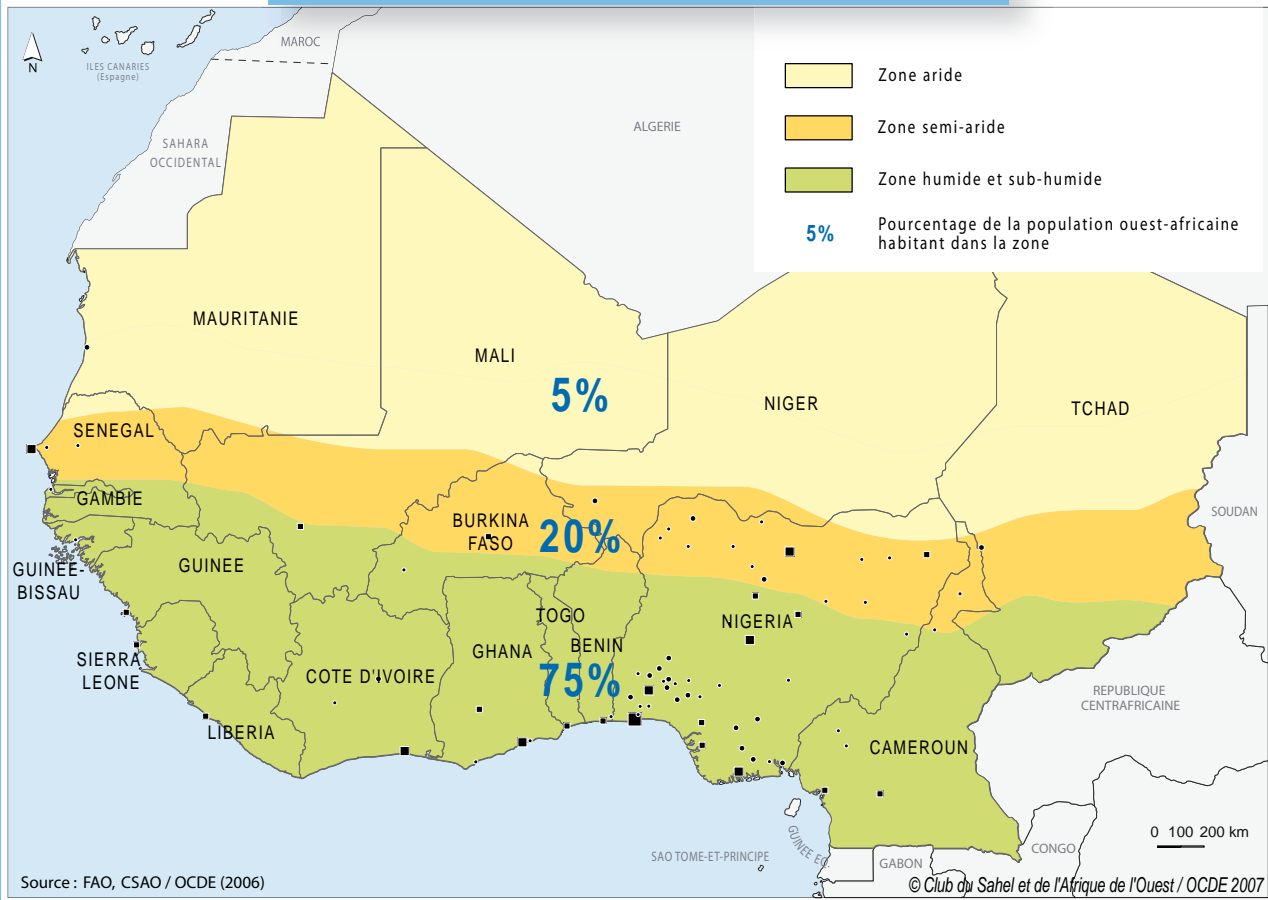
II. Les évolutions du milieu

2.1 Espaces et peuplement

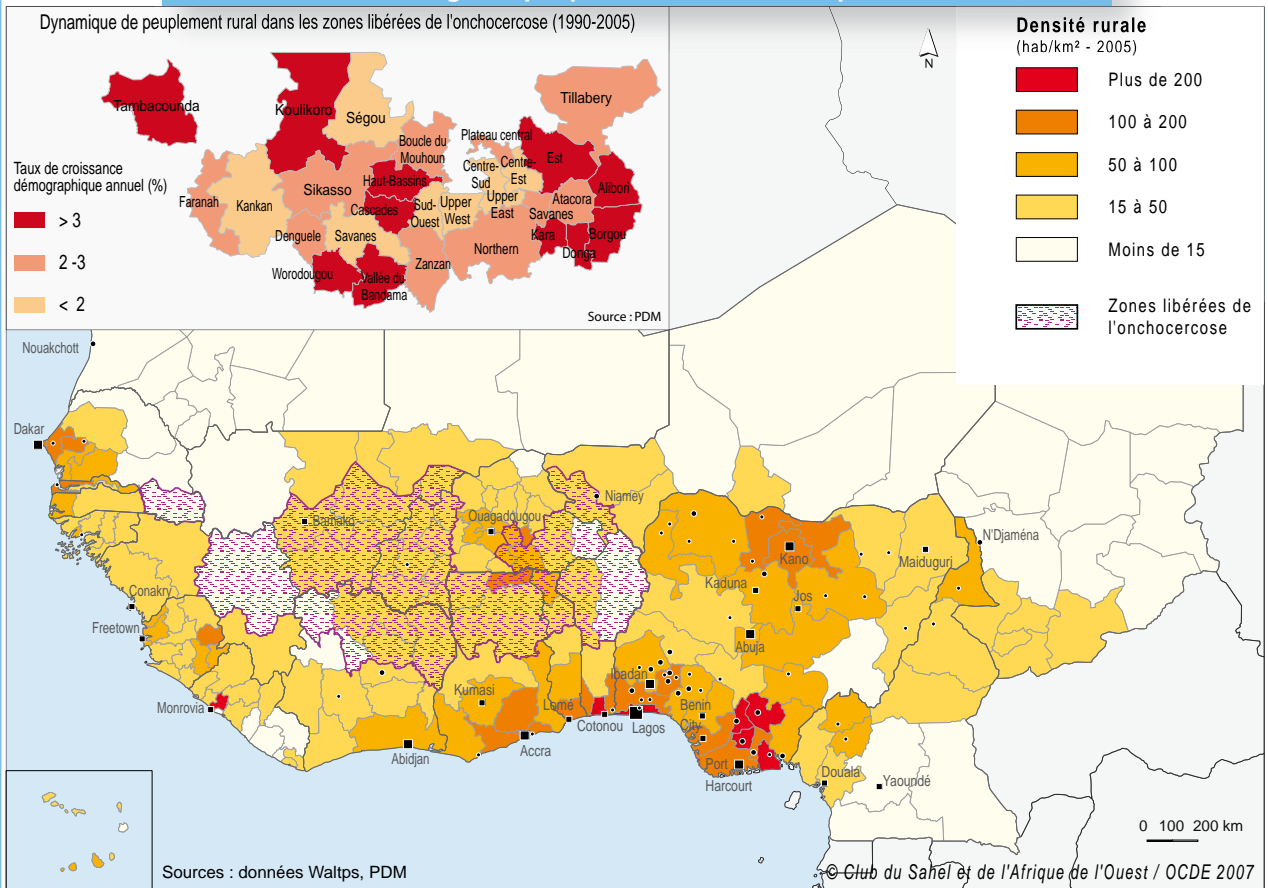
L'occupation de l'espace est globalement corrélée au climat. Les trois quarts de la population de la région vivent dans les zones humides et sub-humides, 20 % dans la zone semi-aride (sahélienne) et 5 % dans les zones arides (cf. carte 2). Sur cette trame climatique, le peuplement actuel porte encore la trace des foyers anciens sahétiens et témoigne du formidable pouvoir d'attraction des espaces côtiers. La région compte aujourd'hui trois ensembles de fortes densités rurales (au-delà de 50 habitants/km²) structurés par le réseau urbain (cf. carte 3). Le premier est situé le long du Golfe de Guinée entre Abidjan et Douala ; le deuxième est constitué d'une série de petites zones autour des villes côtières de la façade atlantique entre Dakar et Monrovia ; enfin, le troisième, hétérogène également, s'étend de Ouagadougou à N'Djamena et regroupe trois sous-ensembles historiques : celui du centre du Burkina Faso (pôle voltaïque), celui du nord Nigeria (pôle haoussa) et celui autour du nord Cameroun (pôle kanouri).

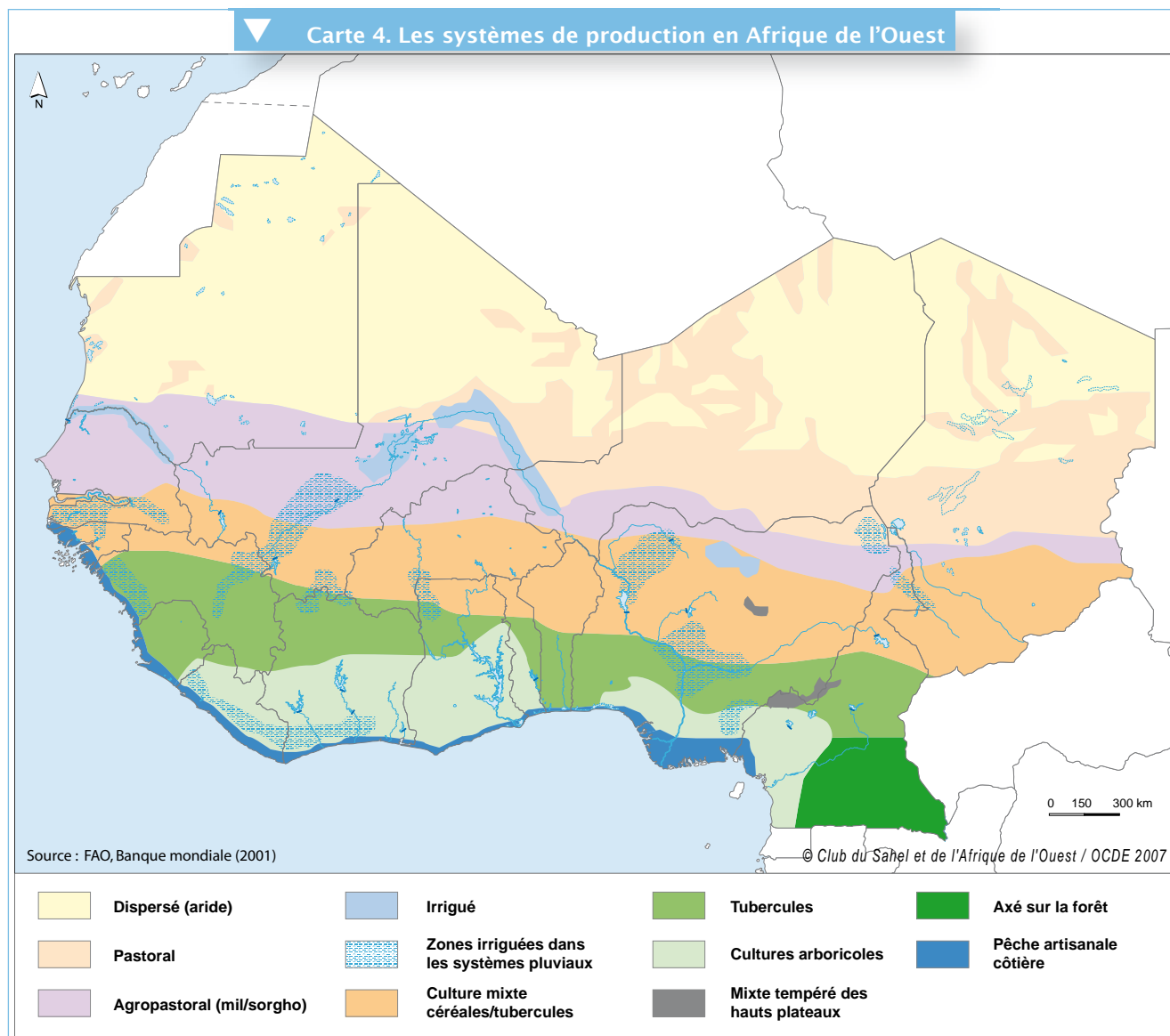
A l'inverse, des espaces ruraux faiblement peuplés (moins de 15 habitants/km²) sont situés dans des environnements a priori hostiles (zones arides ou très humides) mais également dans la « ceinture moyenne » correspondant à peu près aux zones des vallées touchées par l'onchocercose et libérées de ce fléau entre le milieu des années 70 et la fin des années 90. Le repeuplement ou le peuplement de ces vallées n'est pas achevé. Certaines régions, où la disponibilité foncière est encore relativement importante, connaissent des taux de croissance démographique supérieurs à 3%/an (au-dessus de la moyenne régionale). Sans doute de nouveaux fronts pionniers se développent-ils (cf. carte 3).

Carte 2. Peuplement et conditions agro-climatiques



Carte 3. Une image du peuplement rural en Afrique de l'Ouest (2005)





2.2 Dynamiques foncières

À l'échelle régionale, les superficies cultivées sont passées de 8,4 à 11,8 % de la superficie totale des terres entre 1961 et 2002. Le potentiel des terres cultivables reste important puisque seules 36 % de ces terres sont effectivement cultivées. La pression foncière² moyenne est modérée (1,4 personne/ha ces dernières années contre 1 dans les années 1960) et reste moins élevée que la moyenne des pays en développement qui avoisine 2,3 personnes/ha. De leur côté, les espaces affectés aux pâturages demeurent stables, bien que dans certaines régions du Sahel des couloirs de transhumance et des aires d'accueil aient disparu ou

se soient recomposés au profit de l'agriculture (cf. tableau 2, carte 4).

Pour autant, les problèmes fonciers sont importants. C'est le cas par exemple de zones rurales proches de la côte urbanisée du Golfe de Guinée (cf. carte 5).

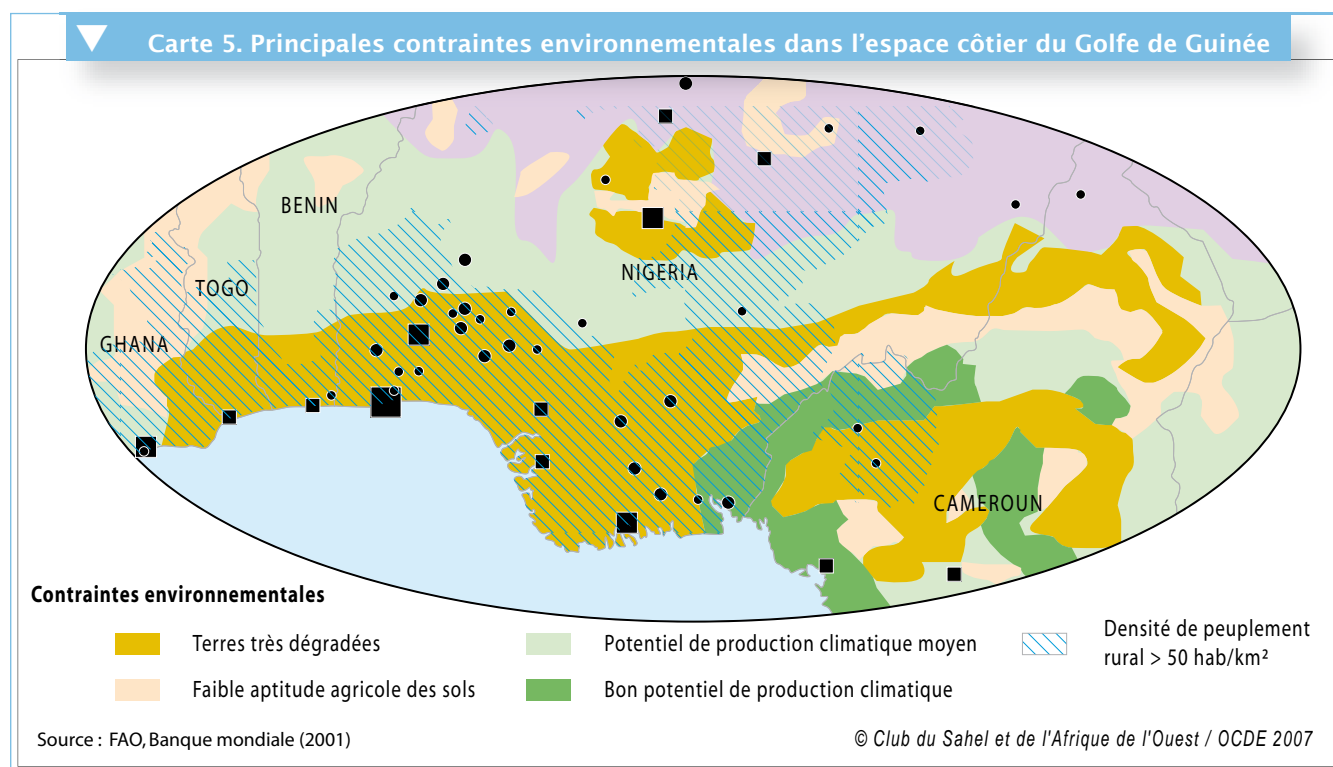
2. Rapport entre population agricole et terres arables ou affectées aux cultures permanentes.

Tableau 2. Utilisation des terres en Afrique de l'Ouest (1961 - 2002)

	Superficie des terres (1 000 ha)	Terres arables (%)			Terres affectées aux cultures permanentes (%)			Pâturages (%)		
		1961	1980	2002	1961	1980	2002	1961	1980	2002
Afrique de l'Ouest	790 000	7,6	8,1	10,3	0,8	1,1	1,5	28,8	28,8	29,2
Monde	13 432 000	9,5	10,0	10,4	0,7	0,8	1,0	23,2	24,1	25,6

Source: Annuaire statistique FAO (2004)

Les jachères naturelles de longue durée, qui étaient à la base de la gestion de la fertilité des sols, sont plus courtes et les parcelles cultivées sont de plus en plus fréquemment mises en valeur. Il en résulte un appauvrissement des sols entraînant une chute de leur capacité productive et une réduction des rendements. Les agriculteurs doivent employer davantage d'intrants. Dans certains cas, ils abandonnent provisoirement ou définitivement certaines parcelles.



La perception de la ressource foncière évolue. Facteur de production dans une économie marchande, elle acquiert plus de valeur. Parcelle irriguée, sol riche ou bien drainé, proximité des grands centres de consommation et d'approvisionnement en intrants sont autant de facteurs d'un marché foncier agricole en plein essor. L'investissement privé d'opérateurs urbains non agriculteurs est un phénomène émergent appelé à se développer à l'avenir. En contrepartie, on pressent un mouvement de décapitalisation foncière des classes sociales les plus pauvres.

Dans ce contexte, les réformes foncières engagées depuis le milieu des années 80 recherchent, aux confins des traditions et du droit moderne, le point d'équilibre entre la promotion d'une agriculture capitaliste et celle de l'équité. Les progrès sont lents ; le dialogue est difficile.

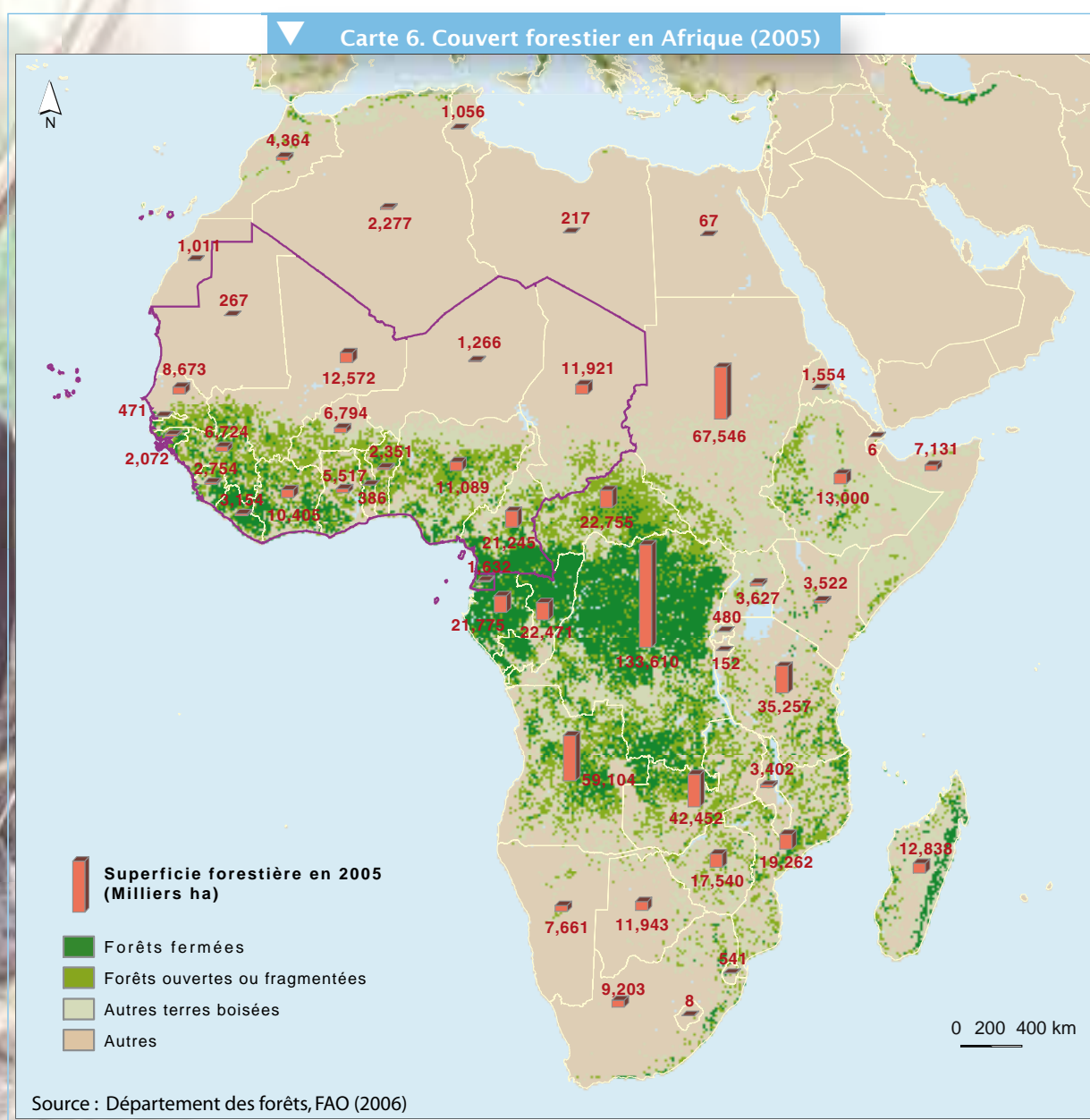
Le potentiel de conflits liés à cette mutation du monde rural est important ; qu'il s'agisse de la colonisation agricole des bas fonds traditionnellement voués à l'élevage, de la transhumance en zones de cultures ou encore de la gestion des ressources en eau. Dans un grand nombre de cas, ces problèmes sont de nature régionale. Jadis situé dans les pays sahéliens, le centre de gravité de l'élevage ouest-africain



3. Le couvert forestier ouest-africain est composé de forêts fermées, forêts ouvertes ou fragmentées, et autres espaces boisés. La zone sèche est composée d'une végétation de steppe, d'épineux et de savane boisée ouverte. La zone humide, plus productive, est caractérisée par la savane boisée, des forêts tropicales semi-décidues et des forêts pluviales tropicales.

se déplace insensiblement vers le nord des pays côtiers. Cette lente migration des troupeaux s'accompagne de celle des peuples éleveurs. Les différents fonciers autrefois confinés à l'intérieur d'un même groupe, sont désormais porteurs d'incompréhension intercommunautaire.

Les 107 millions d'hectares de forêts³ ouest-africaines ne sont évidemment pas exempts des mutations de l'espace rural (cf. carte 6). Entre 1990 et 2005, le couvert forestier semble avoir diminué au rythme de 1,2 million d'hectares par an, ce qui est nettement supérieur à la moyenne du continent. Cette diminution s'est traduite par une fragmentation du couvert, notamment dans la zone humide : passage d'une forêt fermée à une forêt ouverte puis à des espaces boisés. Selon les estimations de la FAO, plus de 10 % des forêts fermées ont été transformées en forêts ouvertes entre 1980 et 2000 et entre 3 et 7 % des forêts fragmentées sont devenues des espaces boisés au cours de cette même période.

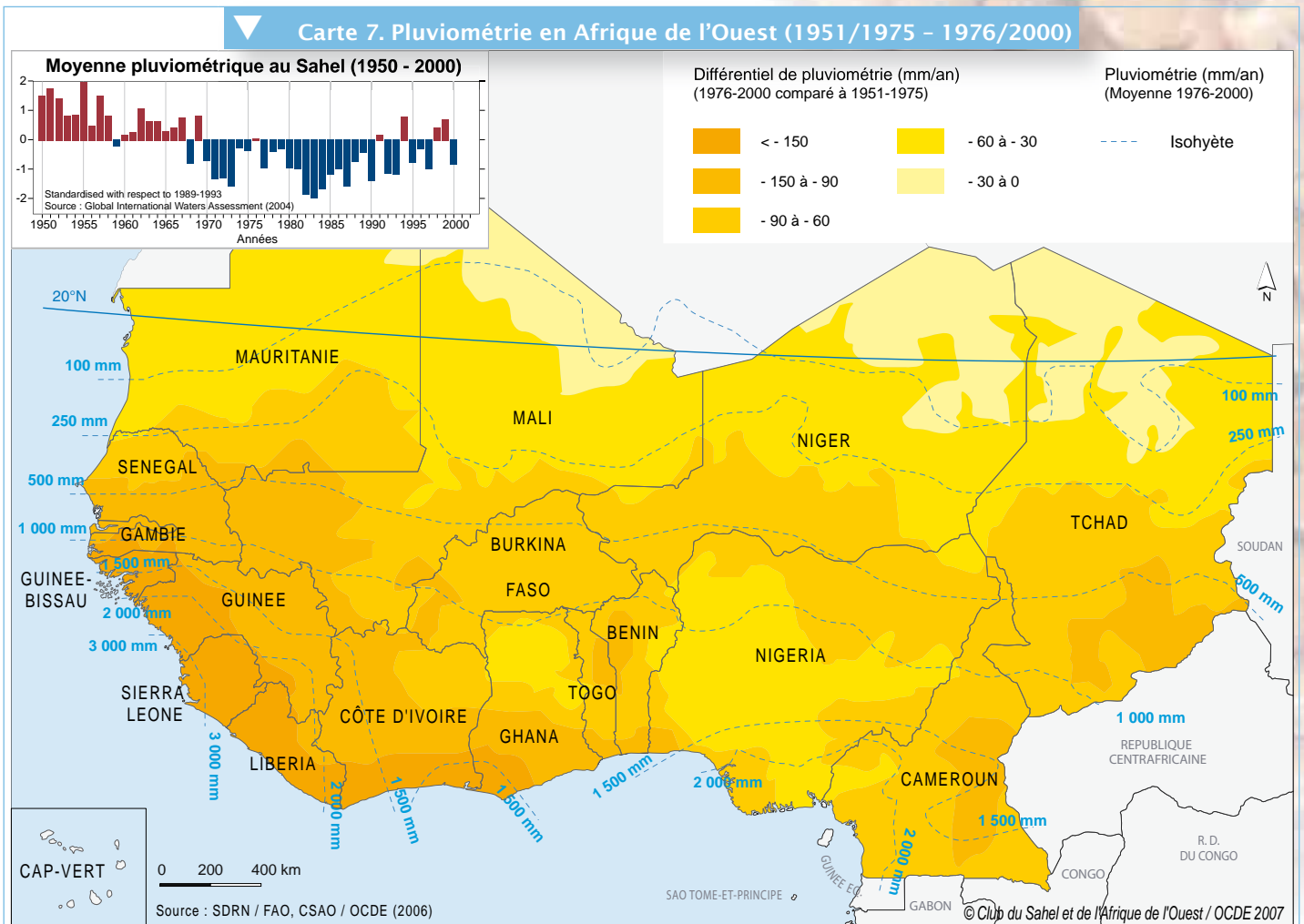


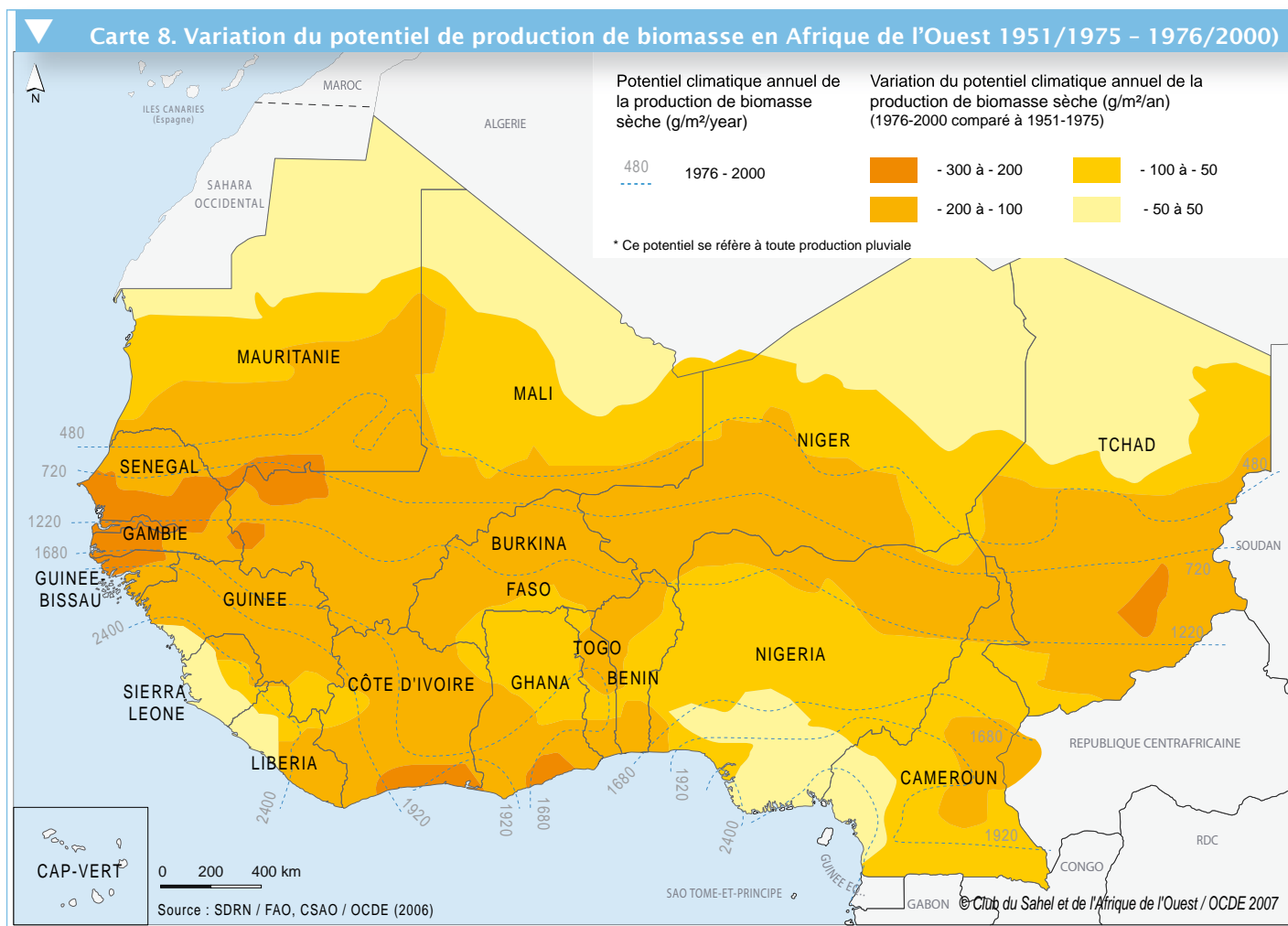
Le phénomène est lié à l'agriculture extensive (cacao, café, etc.), à l'exploitation forestière (bois énergie et exportations de grumes⁴), aux activités extractives, au développement des infrastructures et aux incendies.

2.3 Climat

A une période « humide » des années 1950 jusqu'au début des années 1970 succède une période sèche marquée par les deux sécheresses catastrophiques de 1973 et 1984. Entre ces deux périodes, la baisse de la pluviométrie est remarquable⁴. Elle est forte dans les zones côtières (moins 150 mm/an) mais les quantités de pluie y demeurent importantes (2 000 à 3 000 mm/an). Dans la zone sahélienne, la diminution est moins forte (moins 60 à moins 90 mm/an) mais se fait plus lourdement ressentir (cf. carte 7). Bien sûr cette vision, du fait de périodes comparatives figées, comporte certaines limites. Pour les pays sahéliens par exemple, les périodes sèches ont duré du début des années 1970 au début des années 1990. Depuis, la pluviométrie s'est améliorée même si elle demeure très variable⁶. La baisse de la pluviométrie engendre la désertification, la descente des troupeaux vers le sud, la diminution du débit des fleuves⁷ et de la production de biomasse⁸ (cf. carte 8). L'impact des changements climatiques peut aussi renforcer ces évolutions.

4. L'utilisation productive du couvert forestier ouest-africain assure la couverture des besoins énergétiques des ménages à proportion de 90 % en 2005, contre 86 % dans les années 1980. La production de bois rond industriel demeure plus modeste et augmente moins rapidement que la population.
5. Voir le chapitre « Le climat » de l'Atlas - à paraître en 2007.
6. Atlas de l'intégration régionale (2006) : La zone écologique fragile des pays du Sahel.
7. Certaines estimations montrent que le débit des fleuves Sénégal et Gambie aurait diminué de près de 60 % durant les décennies 1970/1980. Celui du fleuve Niger aurait baissé d'environ 15 %.
8. La FAO estime qu'entre les périodes 1951/75 et 1976/2000, la baisse de la pluviométrie aurait provoqué une baisse de la production de biomasse sèche de 100 à 200 g/m²/an dans les zones sahéliennes du Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad et Nord Nigeria ; elle aurait atteint entre 200 et 300 g/m²/an en Sénégambie.

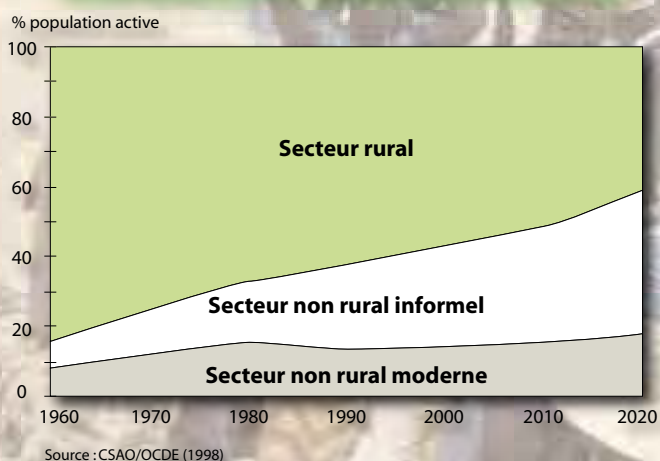




Bien que difficile à évaluer, la baisse du potentiel de production de céréales sèches ou de fourrage pour l'élevage est évidente. Les grandes sécheresses sahéniennes ont affecté la production de fourrage et par conséquent la population animale. Durant la période 1982/84, la population bovine a diminué de près de 60 % au Niger, les troupeaux ayant été décimés ou transférés plus au Sud.

9. Club du Sahel (1998) : *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest. Une vision à l'horizon 2020.*

Graphique 4. Répartition de la population active en Afrique de l'Ouest



III. Économie rurale et économie agricole

3.1 La production

En 1960, 85 % de la population vivait dans un milieu rural centré sur une économie d'autosubsistance peu connectée à un monde urbain marginal (cf. graphique 4). L'économie rurale, presque exclusivement agricole, générait la moitié du PIB régional. Au cours des cinq dernières décennies, les villes ont grandi, se sont multipliées et se sont connectées entre elles et avec les espaces ruraux. Les actifs du milieu rural, même s'ils sont beaucoup plus nombreux, ont perdu de leur importance au profit notamment de l'informel urbain⁹ et génèrent 30 % du PIB régional.

Si l'économie rurale se diversifie (transformation des produits agricoles, mines, artisanat, commerce, transport ou tourisme), elle est encore dominée par les activités agricoles dont la part dans les revenus de la population rurale restera encore longtemps prépondérante¹⁰.

Tableau 3. Contribution de l'agriculture, de l'élevage, de la forêt et de la pêche au secteur agricole dans quelques pays ouest-africains

	Agriculture	Élevage	Forêts	Pêche	Années
Burkina Faso	55 %	35 %	10 %		2004
Cameroun	76 %	12 %	6 %	6 %	2004
Gambie	68 %	23 %	3 %	6 %	2004
Guinée	95 %	19 %	12 %	4 %	2004
Mali	58 %	28 %	14 %		2004
Mauritanie	20 %	53 %	-	27 %	2005
Niger	56 %	33 %	11 %		2003
Nigeria	83 %	10 %	2 %	5 %	2003
Sénégal	55 %	30 %	5 %	10 %	2003
Tchad	47 %	44 %	-	9 %	2002

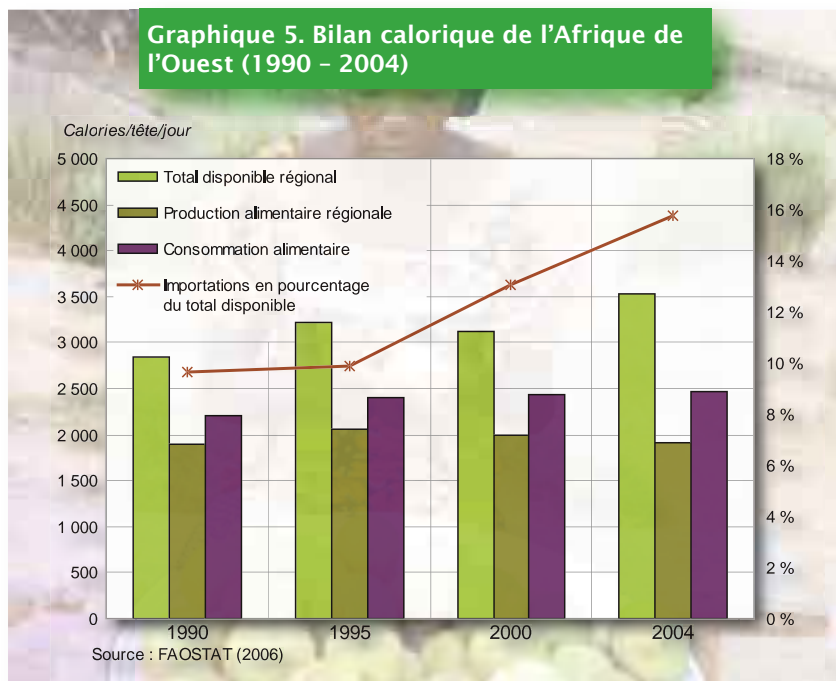
Source : FMI, Données pays

Plus de la moitié du « PIB agricole » des pays ouest-africains est issue de l'agriculture, excepté en Mauritanie où le secteur de l'élevage est prédominant. Ce dernier figure comme le deuxième contributeur du « PIB agricole » des autres pays, plus particulièrement dans les pays sahéliens où il participe à hauteur de 30 à 40 % à la formation de ce PIB (cf. tableau 3).

Après les indépendances, les politiques agricoles ont favorisé les filières d'exportation sources de devises (palmier à huile, café, cacao, coton, arachide, etc.) mises en place à l'époque coloniale. Pour autant, ce sont les cultures vivrières qui ont le plus progressé, passant de 71 %

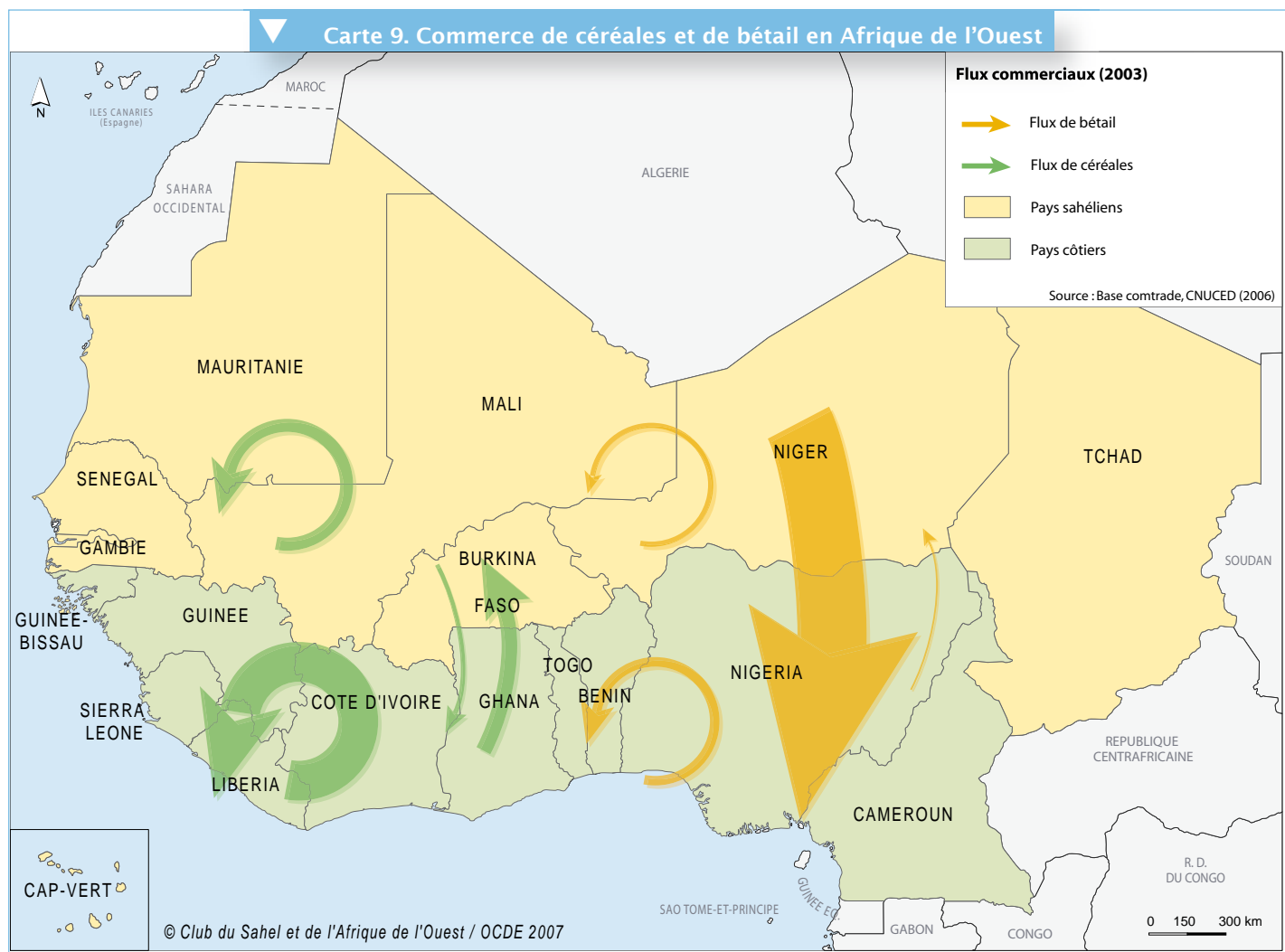
10. Au Cameroun par exemple, la part des revenus agricoles dans les revenus ruraux pourrait baisser de 72 % en 2002 à 66 % en 2020. Cour, Jean Marie (2006) : *Développement rural et urbanisation, quels enjeux ?*

Graphique 5. Bilan calorique de l'Afrique de l'Ouest (1990 - 2004)



du volume de la production en 1960 à 78 % en 2005. Cet essor concerne les céréales (riz et maïs), les tubercules et les cultures maraîchères et fruitières de même que la filière élevage/lait. L'explication de cette tendance réside à la fois dans la forte croissance de la demande urbaine, la baisse des investissements publics dans les cultures de rente et les fluctuations des marchés internationaux.





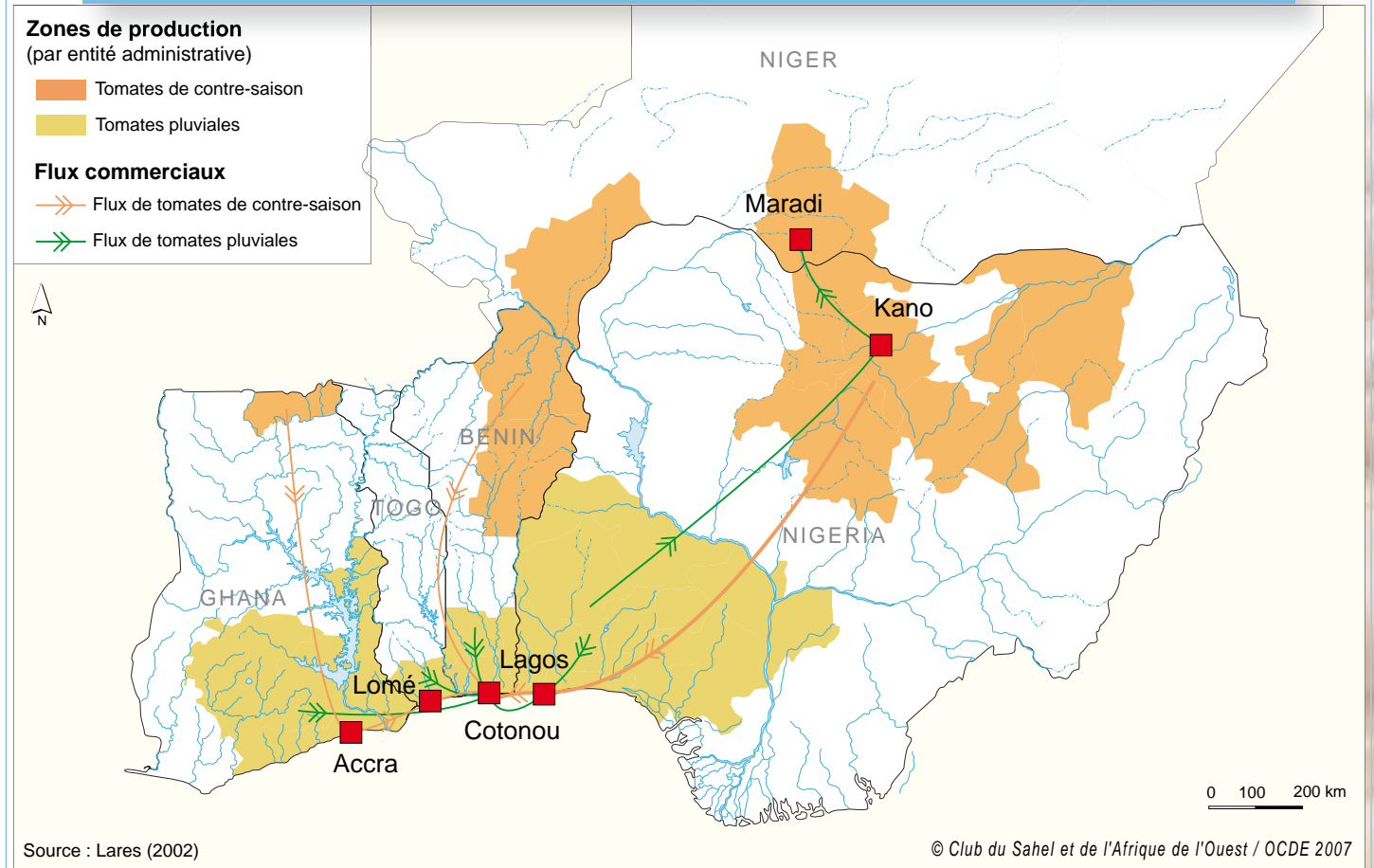
L'analyse de l'évolution des indices de production et de consommation alimentaires calculés en calories par habitant et par jour d'une part et des importations d'autre part (cf. graphique 5), montre que l'agriculture a réussi dans une large mesure à faire face à la forte croissance démographique. La production alimentaire par habitant/jour est stable depuis vingt-cinq ans (de l'ordre de 2 000 calories) cependant que la consommation augmente sensiblement depuis quinze ans (de 2 200 à près de 2 500 cal/tête/jour), stimulée par l'amélioration des revenus en particulier urbains. Les importations alimentaires augmentent en conséquence à 16 % du disponible régional.

3.2 Le commerce régional

Les complémentarités est-ouest (entre espaces de plateaux et zones de mangroves) et nord-sud (entre Sahel, savanes et forêts) stimulent le commerce de longue distance (cf. carte 9). Les flux de céréales et de viande sahéliennes sont essentiellement orientés vers la côte. Les tubercules, les fruits et les légumes de la savane soudanienne alimentent autant le réseau des villes secondaires quadrillant cette zone que les métropoles des pays côtiers et sahéliens (par exemple, le commerce des tomates



Carte 10. Commerce de la tomate fraîche entre le Niger, le Nigeria, le Bénin, le Togo et le Ghana



pluviales ou de contre-saison alimentant les villes côtières de Cotonou et de Lagos, cf. carte 10). Les produits de cueillette de la zone forestière se dirigent vers les centres de consommation du nord des pays côtiers et du Sahel. En témoigne le commerce de l'huile de palme de Guinée Bissau et de Guinée vers le Sénégal ou le Mali (cf. carte 11).

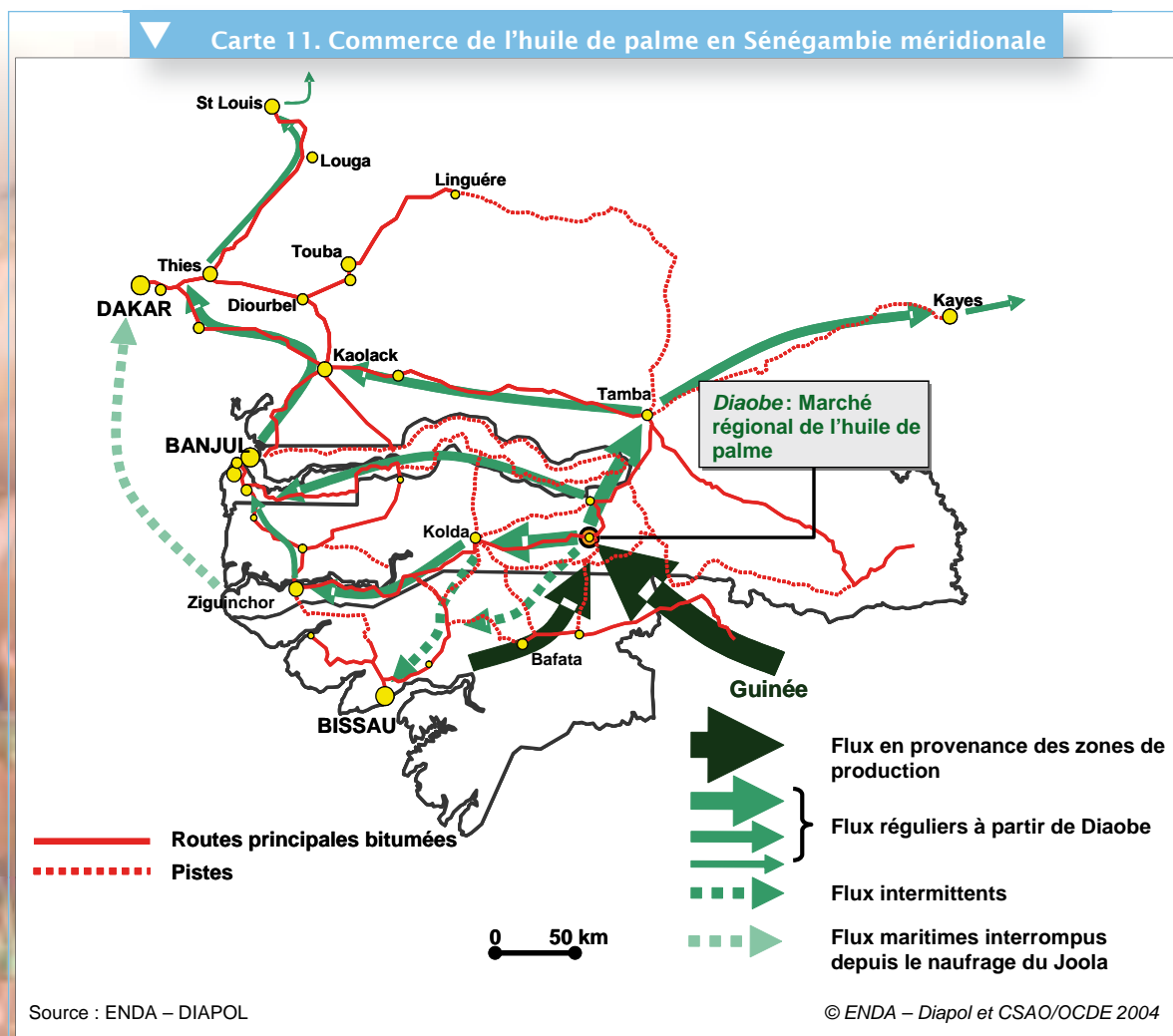
Ces échanges, dont les volumes sont aujourd'hui impossibles à évaluer, ont très certainement beaucoup augmenté au cours des dernières décennies. Adossés à des réseaux commerçants anciens et structurés, parfois bien articulés au marché parallèle des changes, ils ont bénéficié de la croissance de la demande urbaine, de l'amélioration des infrastructures de stockage et de transport. La libéralisation économique et la construction régionale (CEDEAO, UEMOA) sont également des éléments favorables, même si l'application du principe de libre circulation, sans droits de douane ni restrictions quantitatives, pose encore des problèmes.

IV. Quelques défis d'avenir

4.1 Répondre à la croissance du marché régional

En 2025, l'Afrique de l'Ouest pourrait compter 140 millions d'habitants de plus qu'en 2005. Un agriculteur devra nourrir 2,25 personnes contre 1,75 aujourd'hui et les possibilités d'extension des superficies





cultivables seront moins importantes que par le passé. L'intensification agricole, déjà en cours, se renforcera inéluctablement.

Par rapport aux autres régions du monde, l'intensification agricole en Afrique de l'Ouest est encore faible. La consommation d'engrais a certes été multipliée par 5 entre 1970 et 2000 mais elle reste 10 fois inférieure à la moyenne mondiale (cf. tableau 4).

On peut s'attendre également à un développement du recours à l'irrigation. Les potentiels ouest-africains en la matière sont importants – plus de 9 millions d'hectares¹¹ – et encore relativement peu mis en valeur (8 % des terres irrigables) par rapport à d'autres régions comme l'Afrique

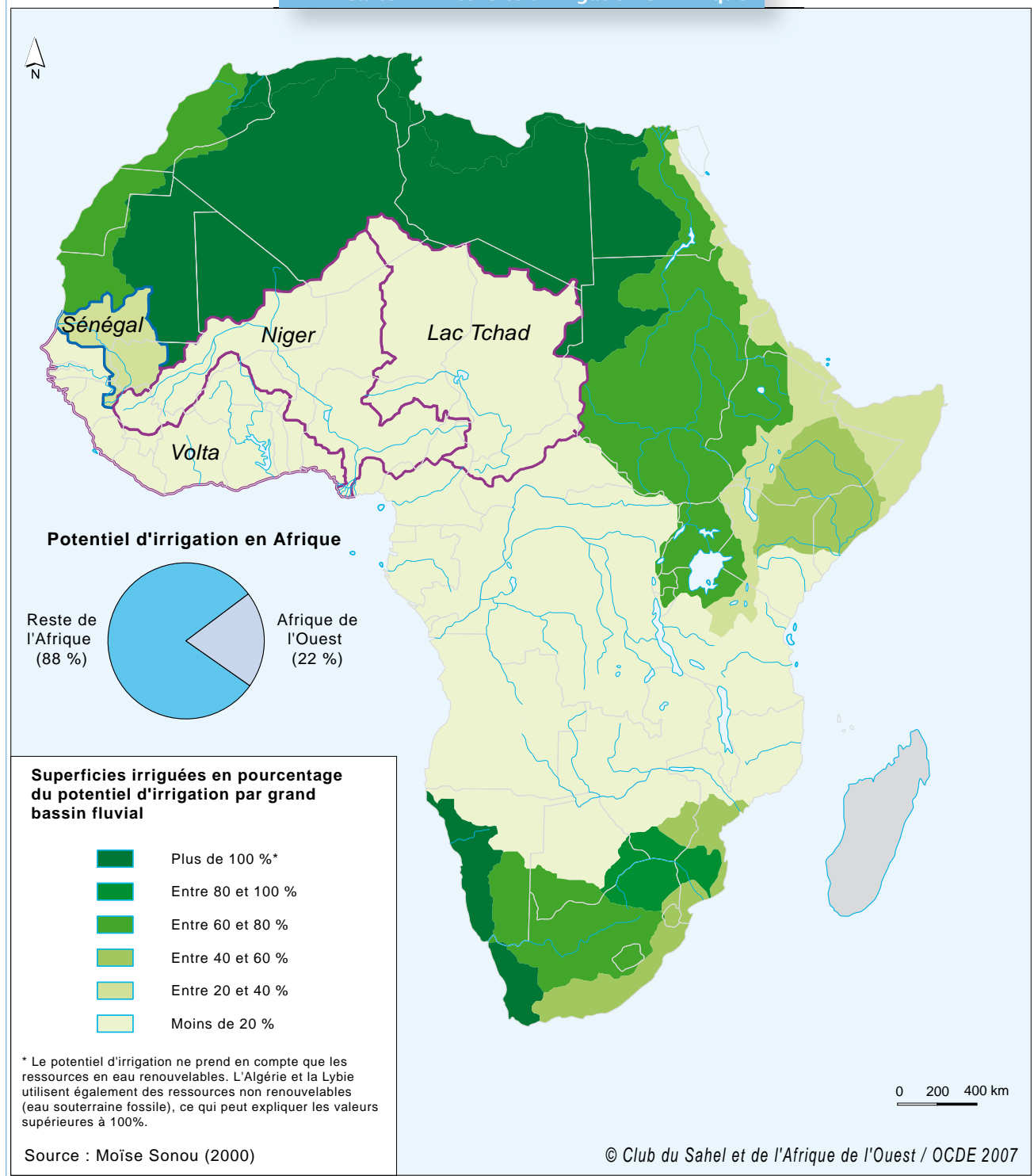
11. Aquastat (2005) : *L'irrigation en Afrique en chiffres*.

Tableau 4. Utilisation d'engrais et de tracteurs dans le monde

	Engrais (kg/actif agricole)		Tracteurs/ 1 000 actifs agricoles	
	1970	2000	1970	2000
Afrique	6,1	8,7	1,3	1,2
Asie	8,2	37,1	0,5	4,1
Europe	281,0	362,8	68,6	177,2
Amérique latine et caraïbe	23,7	113,7	5,2	16,3
Amérique du Nord	1 430,2	2 995,0	513,6	762,0
Afrique de l'Ouest	0,8	3,9	0,1	0,4
Monde	34,7	52,5	8,1	10,5

Source : FAOSTAT (2006)

Carte 12. Intensité d'irrigation en Afrique



du Nord en particulier (cf. carte 12). Aujourd'hui, moins d'un million d'hectares de terres sont effectivement irriguées dans la région, auxquels il faut ajouter pratiquement autant de terres de bas-fonds ou de décrue. Pour autant, les perspectives semblent être plutôt liées à l'augmentation de l'intensité culturale¹² qu'à celle des surfaces irriguées¹³.

12. L'intensité culturale est la surface annuelle cultivée/surface équipée d'un périmètre. En Afrique de l'Ouest, les spécialistes estiment que ce ratio pourrait passer de 129 % en 1996 à 156 % en 2030.

13. Sonou Moïse (2000) : *Tendances et perspectives de l'irrigation en Afrique subsaharienne*.

4.2 Répondre à l'évolution des modes de consommation

Les modes de consommation alimentaires ouest-africains évoluent sous l'effet du développement de l'économie marchande, de la connexion des espaces ruraux aux espaces urbains et de l'urbanisation. Les citoyens apprécient de plus en plus le riz et le blé importés et ils diversifient leur ration (notamment plus de fruits, légumes et légumineuses) (cf. graphique 6)¹⁴.

L'avantage des céréales importées réside en grande partie dans leur disponibilité régulière sur les marchés, tant en qualité qu'en quantité, une disponibilité liée aux politiques de sécurité alimentaire mises en œuvre par les États et les institutions régionales pour assurer un ravitaillement

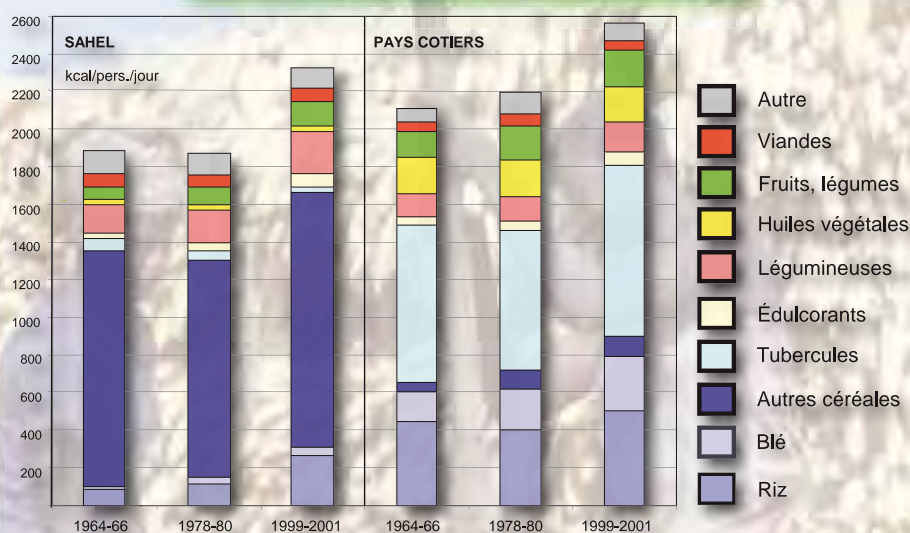
régulier des villes à des prix peu élevés. Cet attrait pour les céréales importées concerne également les campagnes et bourgs intermédiaires sahéliens en période de soudure. A l'inverse, l'irrégularité des marchés des produits locaux, les fluctuations des cours, les aléas d'une offre saisonnière et dépendante de conditions climatiques, rendent moins attractifs les investissements en faveur de ce type de produits.

Pourtant, les cultures vivrières ont connu une relative diversification : développement de la production ouest-africaine de riz, de maïs, de tubercules, de fruits et légumes, de viande et de lait (cf. tableau 5). Cette diversification agricole, certes encore faible, repose en grande partie sur l'agriculture familiale¹⁵ qui aborde

désormais la commercialisation de produits transformés adaptés aux contraintes urbaines : attiéké et gari (manioc) devenus de véritables « plats nationaux » pour les citoyens de Côte d'Ivoire, du Bénin et du Nigeria ; igname en zone soudanaise que la croissance de la demande urbaine érige en concurrent de la culture du coton¹⁶.

14. Dans les pays de tradition céréalière, la base céréalière représente la moitié du coût d'un plat en zone rurale et seulement le tiers en ville.

Graphique 6. Évolution des disponibilités alimentaires en Afrique de l'Ouest



Source : FAO, Division de l'alimentation et de la nutrition

15. Camilla Toulmin and Bara Guèye (2003): *Transformation in West African Agriculture and the Role of Family Farms*.

16. Pélissier Paul (2000) : *Les interactions rurales - urbaines en Afrique de l'Ouest et du Centre*.

Tableau 5. Évolution de la production et des rendements des cultures agricoles en Afrique de l'Ouest

Afrique de l'Ouest	Surfaces cultivées 2005 (Millions d'ha)	Production 2005 (Millions de tonnes)	Rendements 2005 (t/ha)	Taux de croissance annuel (1970/2005)		
				Surfaces cultivées	Production	Rendements
Fruits	3,3	18,5	5,6	1,6 %	2,2 %	0,6 %
Maïs	9,0	10,8	1,2	2,7 %	3,5 %	0,7 %
Mil	15,5	11,9	0,8	1,1 %	2,0 %	1,0 %
Oléagineux	15,7	4,7	0,3	1,4 %	2,0 %	0,6 %
Légumineuse sèche	11,2	4,1	0,4	1,7 %	2,9 %	1,2 %
Riz (Paddy)	6,0	7,9	1,3	3,3 %	3,8 %	0,5 %
Racines et tubercules	12,8	106,0	8,3	2,9 %	3,2 %	0,3 %
Sorgho	13,4	12,6	0,9	1,1 %	2,1 %	1,0 %
Légumes	2,5	14,1	5,6	2,2 %	3,0 %	0,7 %

Source : FAOSTAT (2006)

L'industrie agro-alimentaire se développe dans les espaces urbano-ruraux les plus denses, en particulier au Nigeria. Cet agrobusiness s'appuie sur des exploitations de grandes tailles, capitalistiques, entretenant des liens étroits avec les chaînes d'approvisionnement en intrants. Dans certains cas, les exploitations paysannes travaillent sous contrat avec les industriels (filière lait en Mauritanie ou tomates au Sénégal). De grandes entreprises de transformation du manioc en aliment pour bétail et autres produits industriels dérivés commencent à s'implanter au Ghana et au Nigeria créant ainsi un marché important pour les producteurs.

4.3 Défendre le marché régional

Le marché agroalimentaire ouest-africain souffre du désordre des politiques commerciales des États de la région. Les politiques douanières nationales visant à protéger le marché intérieur sont contrariées par des stratégies beaucoup plus libérales de leurs voisins. La mise en place d'un Tarif Extérieur Commun (TEC) de l'UEMOA a ouvert la voie, même si les taux de protection sur le riz, le lait et la viande sont faibles. L'extension du TEC à l'ensemble des pays de la CEDEAO - prévue en principe à partir du 1er janvier 2008 - est supposée faire disparaître les distorsions entre les pays protectionnistes tel le Nigeria et les pays très ouverts comme la Gambie. Les divergences d'intérêts nationales expliquent le positionnement encore ambigu de la région à propos des modalités de cette extension. Les divergences monétaires y sont également pour beaucoup, notamment du fait de la surévaluation du franc CFA installé dans le sillage de l'euro.

Parallèlement, l'Union européenne et les pays de la CEDEAO associés à la Mauritanie négocient l'instauration d'une zone de libre-échange dans le cadre de l'Accord de Partenariat Économique (APE). L'objectif de l'APE est pour l'Afrique de l'Ouest, de s'adapter progressivement aux conditions du commerce international marqué par une économie mondiale libéralisée conformément à l'accord de l'OMC. Les négociations, difficiles, tournent autour des éléments et perspectives suivants :

- L'ouverture accrue des produits importés de l'Union européenne devrait favoriser les consommateurs à travers une baisse du coût de l'alimentation au détriment cependant de la production locale qui se trouve en concurrence avec les produits importés (certaines estimations montrent que les importations extra-régionales d'oignons, de pommes de terre, de viande bovine ou de volaille augmenteraient entre 15 et 20 %¹⁷).
- Les effets attendus d'une protection de la production locale ne viendront pourtant qu'à moyen et long terme, ce qui peut grever le pouvoir d'achat des consommateurs et favoriser les risques d'insécurité alimentaire à plus court terme.



17. GRET (2005) : *Impacts de l'Accord de partenariat économique UE - Afrique de l'Ouest.*

18. Parmi les PMA figurent les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo.
19. Le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) sur la Politique Agricole Commune de la CEDEAO ; l'Association Cotonnière Africaine (ACA) et l'Association des Producteurs africains (APROCA) dans les négociations commerciales sur le coton.



- Les bénéfices à court terme d'un accès libre du marché européen pour les produits ouest-africains ne sont pas clairs. D'une part, grâce à l'initiative « Tout Sauf les Armes », les Pays les Moins Avancés (PMA)¹⁸ ont déjà accès au marché européen sans droit de douane pour tous les produits à l'exception de ceux faisant l'objet d'un protocole. Seul la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Cap Vert, non PMA, pourraient effectivement bénéficier d'une éventuelle ouverture. D'autre part, les pays qui exportent des produits agro-alimentaires en Europe doivent répondre à des critères de qualité et de délais qu'ils ne maîtrisent pas encore à l'exception de certaines filières telles que les fruits et légumes frais.
- L'OMC prévoit des mécanismes « produits spéciaux » et « sauvegarde spéciale » permettant de protéger momentanément les productions locales indispensables à la sécurité alimentaire. Dans le même temps, l'Accord Cadre sur l'Agriculture du 1er août 2004 fait obligation à tous les pays en développement non PMA de poursuivre la réduction de leurs droits de douane consolidés.

Face à cette complexité, les pays de l'Afrique de l'Ouest avancent encore en ordre dispersé. Soumis à des intérêts divergents, ils sont aussi placés par la communauté internationale dans deux catégories distinctes - PED et PMA - dont les « droits » ne sont pas les mêmes au regard de la protection de l'agriculture.

La reconnaissance d'une nouvelle notion, celle de « Régions les Moins Avancées » lèverait sans doute un grand nombre de blocages et permettrait aux États de suivre le chemin des acteurs du monde rural et agricole qui s'organisent au niveau régional et pèsent de plus en plus sur la définition des politiques¹⁹.

4.4 Définir des politiques de développement rural avec les acteurs concernés

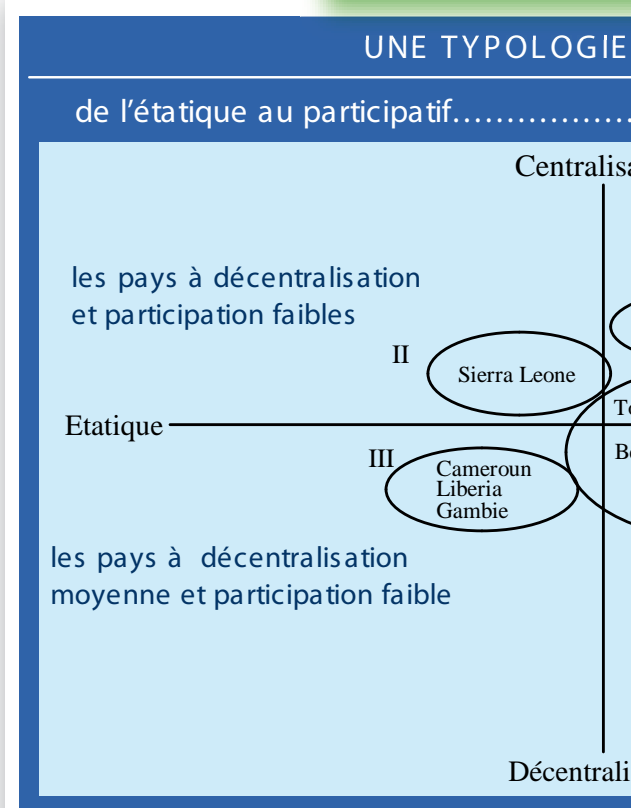
Les années 1980 ont été marquées par la mise en place des Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) du secteur agricole. Ces politiques ont conduit à la suppression des instruments de soutien du secteur (système de péréquation, caisse de stabilisation), aggravant la vulnérabilité des producteurs face à l'évolution des cours internationaux ; ce d'autant plus que les politiques commerciales amorçaient la libéralisation des échanges face à la montée de la concurrence asiatique ou de l'agriculture subventionnée des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La libéralisation agricole a par ailleurs favorisé le transfert de certaines activités et compétences de l'État aux acteurs privés et aux organisations paysannes qui jouent aujourd'hui un rôle plus important dans l'organisation de la filière ou dans la définition des stratégies rurales aux niveaux national et local.

La gestion du développement rural a évolué parallèlement vers une plus grande décentralisation tandis que se sont développés, soit sous forme d'expériences pilotes, soit sous forme de réformes institutionnelles plus importantes, les mécanismes et procédures participatifs. Ils ont tendance à impliquer plus fortement les acteurs locaux et à leur donner la possibilité de participer à la planification et à la réalisation des actions les concernant. Ce panorama n'est pas généralisé et les degrés de participation et de décentralisation/centralisation peuvent être très différents selon les pays, faisant apparaître une typologie de cinq groupes de pays (cf. graphique 7). Si la concertation se développe partout, la participation effective des populations dans la gestion de leurs affaires reste encore souvent à l'état pilote dans de nombreux pays et le transfert des pouvoirs et responsabilités est inégalement réparti.

Sur le plan régional, les stratégies et politiques sont en cours d'élaboration ou de mise en œuvre : politique agricole de l'UEMOA, cadre stratégique de sécurité alimentaire du CILSS, programme sous-régional de lutte contre la désertification CEDEAO/CILSS et cadre de politique agricole pour l'Afrique de l'Ouest de la CEDEAO (ECOWAP). Les organisations paysannes comme les opérateurs économiques, regroupés au niveau régional, jouent un rôle plus important dans la formulation et l'orientation de ces politiques. Ainsi, l'intervention des membres du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) dans les ateliers nationaux a-t-elle permis d'influencer les débats sur la Politique Agricole Commune de la CEDEAO (ECOWAP). Au-delà de l'échelle régionale, ces organisations ont acquis plus de poids et participent aux négociations internationales. Certaines institutions ont été particulièrement actives au côté des pays du C4 (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad) dans les négociations commerciales à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) : Association Cotonnière Africaine (ACA), Association des Producteurs africains (APROCA) ou ROPPA.

Deux grands défis politiques sont posés à l'Afrique de l'Ouest. D'une part, il s'agit du renforcement des solidarités politiques nationales pour la défense des intérêts des pays et de la région. On a pu le voir lorsque les pays producteurs de coton - Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad - ont parlé d'une seule voix dans les négociations à l'OMC ; cela se pose encore aujourd'hui pour les négociations commerciales dans le cadre des Accords de Partenariat Économique (APE) avec l'Union européenne ou dans le cadre de partenariats avec de nouveaux acteurs tels que la Chine, l'Inde ou le Brésil. Comment les pays de la CEDEAO pourront-ils concilier leurs intérêts divergents ? D'autre part, il s'agit de mieux prendre en compte les complémentarités entre les bassins de production et les besoins des consommateurs, ainsi que les ressources communes partagées entre différents territoires. Les stratégies basées sur le développement des terroirs ou bassins transfrontaliers autour de leurs avantages comparatifs devraient être davantage valorisées.

Graphique 7. Typologie de la participation en Afrique

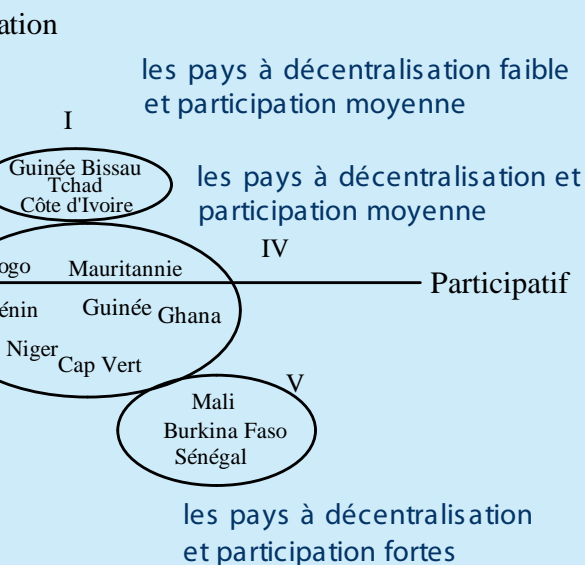


Source : FAO, Division du Développement Rural (2006)



AVEC 5 CLASSES

.....du centralisé au décentralisé



Conclusion

Pour préparer l'avenir, les politiques de développement rural ne peuvent pas se référer aux images du passé car, au cours des quarante-cinq dernières années, le monde rural ouest-africain a profondément changé. L'augmentation de la population et l'urbanisation ont fait de l'Afrique de l'Ouest un marché de nature régionale. Monde rural, monde urbain, espaces locaux et espaces nationaux sont étroitement imbriqués et interdépendants ; ils sont solidairement entrés dans l'ère de la compétition.

Cette nouvelle ère est porteuse de promesses mais aussi de risques, notamment du fait que les plus faibles des ruraux (ceux qui vivent dans les zones marginales) subissent les désavantages du marché sans bénéficier des avantages. Comme ce fut le cas dans d'autres régions du monde à d'autres époques, le passage de l'économie agraire traditionnelle à l'urbanisation et au marché s'est opéré par une consommation accrue d'espace agricole et de ressources naturelles non renouvelées (bois).

Ces mutations peuvent paraître puissantes et rapides ; elles le seront sans doute encore plus dans les vingt ans à venir. En 2020, la population urbaine aura sans doute dépassé le cap des 50 % de la population totale. Une ville de 100 000 habitants en 2006, en comptera 160 000 en 2025 du seul fait de sa croissance naturelle ; sans doute 180 000 avec les apports du monde rural. La terre sera perçue par un nombre fortement croissant d'exploitations agricoles, comme un capital (va-t-on voir apparaître des pratiques plus respectueuses de l'environnement ?). Une partie plus importante qu'aujourd'hui des exploitations sera bien connectée au marché et en tirera des bénéfices. Les agriculteurs des zones marginales continueront de pâtir des aléas climatiques et de ceux du marché, et peut-être encore plus du fait de l'impact des changements climatiques.

Plus que par le passé, plus qu'aujourd'hui, l'« agriculture » ne sera pas l'activité unique du monde rural, même si elle en restera le moteur principal. Au-delà, monde rural et monde urbain sont étroitement liés et leurs relations s'intensifieront davantage. Toute politique ou stratégie de développement devra en tenir compte.

Bibliographie

- Azzabi, Azzedine** (2006) *Indicateurs et référentiels pour le suivi de la réforme agraire et du développement rural. Document technique pour la session parallèle de la CIRADR sur les mécanismes de suivi et les indicateurs du développement rural*, Porto Alegre, 10 mars 2006.
- Bonnal, Jean** (1995) *Participation et risques d'exclusion - Réflexions à partir de quelques exemples sahéliens*. FAO, Rome.
- Chauveau, Jean-Pierre ; Lebas, Pierre ; Lavigne Delville, Philippe** (1997) *La dynamique des sociétés rurales face aux projets participatifs de développement rural : Réflexions et propositions d'action à partir d'expériences d'Afrique de l'Ouest*. FAO, Rome.
- CICRED** (1999) *Dynamique de peuplement des zones rurales libérées de l'onchocercose en Afrique de l'Ouest*. Synthèse de monographies nationales, CICRED, FAO, Ministère des Affaires Étrangères - Coopération et Francophonie.
- CIRADR** (2006) *Rapports nationaux et Déclaration finale de la Conférence Internationale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural*, FAO/CIRADR, 7 - 10 mars 2006, Porto Alegre.
- Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest** (à paraître) *L'avenir de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest : Potentialités et défis dans la perspective d'un renforcement du marché régional*. Rapport provisoire. CSAO/OCDE, Paris.
- Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest** (2007) *Les réformes foncières en Afrique de l'Ouest*. CSAO/OCDE, Paris.
- Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest** (2007) *Note Conceptuelle pour une réflexion régionale sur le devenir du Monde Rural dans les 20 prochaines années*. Note interne CSAO/OCDE, Paris.
- Club du Sahel** (1998) *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest, une vision à l'horizon 2020. Étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest*, Club du Sahel/OCDE, Paris.
- Dahou, Karim** (2003) *Structure du commerce extérieur et intégration régionale*. Dans « L'Afrique de l'Ouest dans la compétition mondiale », Karthala, Paris.

- Du Guerny, Jacques** (1999) *AIDS and agriculture: Can agricultural policy make a difference?*, Food, Nutrition and Agriculture, No. 25, 1999, FAO, Rome.
- FAO** (2006) *Progress towards sustainable forest management in Africa*. Discussion report for the African Forestry and Wildlife Commission, Fifteenth session, 27-31 March 2006, Maputo, Mozambique.
- FAO** (2005) *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Éradiquer la faim dans le monde pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement*. FAO, Rome.
- FAO** (2005) *L'irrigation en Afrique en chiffres*. Enquêtes Aquastat, FAO, Rome.
- FAO ; Commission européenne ; BAD** (2003) *Étude prospective du secteur forestier en Afrique*. Rapport sous-régional Afrique de l'Ouest.
- FAO ; Banque mondiale** (2001) *Farming Systems and Poverty. Improving Farmers' Livelihoods in a changing World*. Rome, Washington.
- Faucheux, Benoît ; Hermelin, Bénédicte ; Medina Julieta** (2005) *Impacts de l'Accord de partenariat économique UE - Afrique de l'Ouest*. GREP, Politiques publiques et réglementations internationales, décembre 2005, Paris.
- Hitimana, Léonidas** (2004) *La transformation de l'agriculture ouest-africaine : vers de nouveaux partenariats pour l'innovation agricole*. Note de synthèse pays : Ghana. CSAO/OCDE, Paris.
- IIED** (2006) *Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest*. Résultats du projet de recherche CLAIMS, avril 2006.
- IIED** (2006) *Making decentralization work for sustainable resource management in the Sahel. Lessons from a programme of action-research, policy debate and citizen empowerment*. Making decentralization work, IIED, London.
- Inter-Réseaux** (2006) *Agricultures d'Afrique de l'Ouest : un paysage qui se redessine*. Grain de sel, numéro spécial 10 ans, n°34-35, mars-août 2006.
- IRAM** (2001) *Problématiques foncières et gestion des ressources communes : regards sur quelques situations et expériences en Afrique de l'Ouest*. IRAM, janvier 2001.
- LARES/IRAM** (2004) *Programme « suivi des échanges transfrontaliers entre le Nigeria et les pays voisins » : Bénin, Cameroun, Niger et Tchad*. Synthèse des travaux 2000 - 2003. LARES, IRAM, Cotonou.
- Niasse, Madiodio ; Afouda, Abel ; Amani, Abou** (2004) *Réduire la vulnérabilité de l'Afrique de l'Ouest aux impacts du climat sur les ressources en eau, les zones humides et la désertification. Eléments de stratégie régionale, de préparation et d'adaptation*. Union Mondiale pour la Nature - UICN, Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest.
- Ouedraogo Dieudonné** (2006) *La démographie*. Atlas de l'Intégration régionale en Afrique de l'Ouest, CSAO/OCDE, Paris.
- Pélissier, Paul** (2000) *Les interactions rurales - urbaines en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement.
- PWC** (2004) *Sustainability Impact Assessment (SIA) of the EU - ACP Economic Partnership Agreements*. Regional SIA: West African ACP Countries.
- Snrech, Serge** (1997) *Transformations structurelles de l'agriculture des savanes et du Sahel ouest-africains*. Sécheresse, volume 8, septembre 1997, Paris.
- Sonou, Moïse** (2000) *Tendances et perspectives de l'irrigation en Afrique sub-saharienne*. FAO, Bureau régional pour l'Afrique.
- SOS FAIM** (2003) *Légitimité et représentativité des organisations paysannes*. Dynamiques paysannes, n°1, décembre 2003.
- Soulé, Bio Goura** (2003) *L'agriculture ouest-africaine. Dans « L'Afrique de l'Ouest dans la compétition mondiale »*, Karthala, Paris.
- Toulmin, Camilla et Guèye, Bara** (2003) *Transformation in West African Agriculture and the Role of Family Farms*. CSAO/OCDE, Paris.
- UNESCO** (2006) *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*. Aperçu régional : Afrique subsaharienne, UNESCO, Paris.
- Villareal, Marcela** (2001) *The impact of HIV/AIDS on food security in Africa*, 22^{ème} Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Sites Internet

- Agriculture et Développement Rural Durables (ADRD)**
Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (CSAO)
CIRADR. Conférence Internationale sur la Réforme Agricole et le Développement Rural, mars 2006, Porto Alegre
FAO. Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement
FAOSTAT. Division de la Statistique
- Réseau du Système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire**
SICIAV. Programme Interinstitutions de soutien aux Systèmes d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité
- <http://www.fao.org/sard/fr>
<http://www.atlas-ouestafrique.org>
<http://www.icarrd.org/fr/index.html>
http://www.fao.org/nr/index_fr.htm
http://www.fao.org/es/ess/fr/index_fr.asp
<http://faostat.fao.org/default.aspx?lang=fr>
http://www.rdfs.net/news/news_fr.htm
<http://www.fivims.net/index.jsp?lang=fr>



Une vision pour l'avenir
 Conférence Internationale sur
 la Réforme Agricole et le Développement Rural

Ce chapitre de l'Atlas de l'intégration régionale, activité conjointe CEDEAO/CSAO, a largement bénéficié du travail de la Division du Développement Rural au sein du Département du Développement Durable de la FAO (Jean Bonnal, Geneviève Braun, Stéphane Jost et Valentina Spasiano) avec l'appui d'autres divisions et services de la FAO (Production animale, Ressources en eau, Statistiques, Forêts, Environnement, Coopération Technique, Pêche).

Il s'inspire du document sur « les ruralités en mouvement en Afrique de l'Ouest » (FAO/CSAO, mars 2007) réalisé dans le cadre du suivi de la Conférence internationale sur la réforme agricole et le développement rural (CIRADR), Porto Alegre (Brésil), mars 2006.

Chapitre réalisé par Christophe Perret sous la supervision de Laurent Bossard, avec l'appui de Jean Zoundi et de Léonidas Hitimina.

Cartes : Christophe Perret

Assistante : Sylvie Letassey, graphisme : Marie Moncet

Photos : Jean Zoundi ; Banque mondiale : Curt Carnemark, Ray Witlin, Yosef Hadar, Ami

Vitale, Eric Miller ; RFI : Monique Mas

CEDEAO

Secrétariat Exécutif

60, Yakubu Gowon Crescent,

Asokoro District, PMB 401

Abuja - Nigeria

Tél. : +234-9-31 47 647-9

Fax : +234-9-31 43 005

Site web : www.ecowas.int

Contact : hwarkani@ecowasmail.int

CSAO/OCDE

2 rue André-Pascal

75775 Paris Cedex 16 - France

Tél. : +33 (0)1 45 24 78 55

Fax : +33 (0)1 45 24 90 31

Site web : www.oecd.org/sah

Contact :

laurent.bossard@oecd.org